CC Vaison Ventoux (Siren : 248400335)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Vaison-la-Romaine
Arrondissement	Carpentras
Département	Vaucluse
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	10/12/2002
Date d'effet	01/01/2003

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Pierre LARGUIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	Avenue Gabriel Péri
Distribution spéciale	BP 90
Code postal - Ville	84110 VAISON LA ROMAINE
Téléphone	04 90 36 16 29
Fax	04 90 28 74 30
Courriel	sylvie-pasqual@copavo.fr
Site internet	www.copavo.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	17 250

Densité moyenne	62,54

Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
84	Brantes (218400216)	87
84	Buisson (218400224)	306
84	Cairanne (218400281)	1 078
84	Crestet (218400406)	425
84	Entrechaux (218400448)	1 163
84	Faucon (218400455)	439
26	Mollans-sur-Ouvèze (212601884)	1 077
84	Puyméras (218400943)	623
84	Rasteau (218400968)	884
84	Roaix (218400984)	658
84	Sablet (218401040)	1 294
84	Saint-Léger-du-Ventoux (218401107)	36
84	Saint-Marcellin-lès-Vaison (218401115)	324
84	Saint-Romain-en-Viennois (218401164)	831
84	Saint-Roman-de-Malegarde (218401172)	336
84	Savoillan (218401255)	70
84	Séguret (218401263)	874
84	Vaison-la-Romaine (218401370)	6 211
84	Villedieu (218401461)	534

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz *1/ Electrification rurale pour les seules collectivités membres de la communauté de communes dont la population est inférieure au seuil visé à l'article L.5212-24 du CGCT : . exercer en commun pour l'ensemble des collectivités membres, les droits résultants pour les collectivités locales des textes législatifs et réglementaires relatifs à la production, au transport et à la distribution d'électricité et notamment de la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz, relative au service public de l'électricité. . organiser en commun les services qui leur incombent pour assurer le bon fonctionnement et la meilleure exploitation de leur distribution d'électricité. . d'une façon générale s'intéresser et participer, le cas échéant, dans le cadre des lois et des règlements en vigueur, à toute activité touchant à l'électricité et son utilisation.*
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *1/ Réalisation et gestion de déchetteries*

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

- Autres actions environnementales

1/ Information et sensibilisation des populations aux enjeux environnementaux (élimination des déchets, économie d'énergie, biodiversité...) 2/ Remise en état de la décharge à gravats du site du Rastelet 3/ Suivi des dispositifs territoriaux de protection de l'environnement et de développement durable (Natura 2000, projet de PNR, SRADET, Plans climats...). 4/ Générateurs de lutte anti-grêle 5/ Soutien technique au débroussaillage, élagage, signalétique, entretien de sentiers de randonnées, aide à la réhabilitation des petits patrimoines communaux

Sanitaires et social

- Action sociale

1/ Volet social lié à la gestion de l'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage 2/ Action en faveur du soutien à la parentalité avec le dispositif PPPAUSE "passerelle professionnels parents au service de l'enfant". 3/ Dispositif Chèques Loisirs 4/ Adhésion à la mission locale pour l'accompagnement et l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans 5/ Adhésion à la mutuelle des Baronnies pour les familles de Mollans-sur-Ouvèze qui bénéficient de ce service jusqu'à extinction des contrats en cours (contrats signés avant le 31 décembre 2013). 6/ Adhésion aux CLIC, centre local d'information et de coordination gérontologique du Haut Vaucluse et de Nyons-Baronnies

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

1/ Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale à diviser, s'inscrivant dans une opération d'aménagement réalisée par un maître d'ouvrage public à vocation dominante économique (artisanat, activités tertiaires, industrielles, commerciales et touristiques) et présentant une cohérence d'ensemble dans sa gestion ou son animation. 2/Exercer par délégation au cas par cas pour ses communes membres sur les zones d'activités, le droit de préemption urbain simple et renforcé. Cette délégation peut porter sur une ou plusieurs parties des zones concernées, ou être accordée à l'occasion de l'aliénation d'un bien. Les biens ainsi acquis constituent le patrimoine de la communauté. 3/ Actions de développement économique visant à favoriser le maintien, l'extension ou l'accueil d'entreprises et, d'une manière générale, la promotion des activités économiques. 4/ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire : actions de dimension intercommunales visant à maintenir les activités commerciales de proximité et à développer les dynamiques commerciales. 5/ Mise en oeuvre et suivi ou participation à des programmes de développement locaux initiés par l'Europe, l'Etat, la région ou le département

Développement et aménagement social et culturel

- Activités péri-scolaires

1/ Réalisation, aménagement, entretien et gestion du Centre de loisirs sans hébergement "la courte échelle" sur Vaison-la-Romaine 2/ 0rganistaion de stages, sorties et de voyages liés aux activités 3/ Contrat enfance-jeunesse en partenariat avec la CAF 4/ Garderies péri-scolaires : possibilité d'intervention d'animateurs diplômés sur les communes dont les écoles bénéficient d'un CLAE 5/ Coordination des démarches relativesà la mise en place de la réforme des rythmes scolaires 6/ Aménagement, entretien et gestion des structures d'accueil petite enfance "Les écureuils" à Vaison la Romaine et "les p'tits mâlins" à Sablet 7/ Convention avec l'association familiale des Baronnies pour l'accueil des enfants à Mollans-sur-Ouvèze à la crèche de Buis les Baronnies 8/ Réalisation et aménagement des structures d'accueil petite enfance 9/ Fonctionnement du lieu d'accueil et du relais assistantes maternelles (RAM) dénommé "à petit pas"

- Activités culturelles ou socioculturelles

1/ Réalisation et gestion d'une école intercommunale de musique et de danse 2/ Participation à toutes manifestations culturelles liées aux activités de la Communauté de communes 3/ Étude, réalisation et gestion de la future piscine intercommunale 4/ Réalisation, aménagement, entretien et gestion du club jeunes "espaces jeunes" sous la forme de fonctionnement multi-sites 5/ Intervenants musicaux dans les écoles 6/ Animations culturelles dans les communes liées aux activités de la communauté de communes 7/ Organisation de stages (musique, danse...) liés aux activités de la communauté de communes 8/ Action en faveur de la lecture 9/ Mise en réseau des bibliothèques

- Activités sportives

1/Intervenants sportifs dans les écoles 2/ Coordination et organisation d'activités sportives dans des équipements publics ou installations dépendant des clubs sportifs le cas échéant : . activités sportives de proximité dans les villages en période extrascolaire, hors temps scolaire et en dehors du cadre associatif . stages sportifs pendant les vacances scolaires et en dehors du cadre associatif . cours de natation . rencontres sportives intercommunales

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration et suivi du schéma de cohérence territoriale

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Zones d'aménagement concerté visant à la création de futures zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires ou touristiques

- Transport scolaire

1/ Organisateur secondaire sur la demande du Conseil général

- Plans de déplacement urbains

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

1/ instauration et perception d'une taxe de séjour 2/ accueil, information, développement, promotion, communication, sauf gestion des équipements touristiques et sauf animation locale du territoire 3/ mise en réseau des points d'information touristique avec l'office de tourisme de Vaison-la-Romaine 4/ assurer et coordonner l'animation numérique du territoire auprès des professionnels

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

1

- Politique du logement social

Infrastructures

- Eclairage public

Entretien des points lumineux, hors feux de signalisation routière

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

1/ Technologie de l'information et de la communication : . initiation aux techniques de l'information et de la communication, . étude et réalisation de tout nouvel équipement destiné à améliorer la couverture internet haut débit (débit supérieur à 512kbps) sur la commune de Savoillans, . participation financière des équipements liés à la couverture internet très haut débit et au déploiement de la fibre optique.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

1/ Création et gestion d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme 2/ Transports des personnes dans le cadre des activités de la communauté de communes 3/Acquisition, montage et entretien de matériel commun 3/ Communication : information communautaire de la population, actions d'information et de promotion vers l'extérieur 4/ Mission d'assistance aux communes membres : la communauté de communes pourra effectuer dans le cadre de l'assistance aux communes, des missions d'assistance générale administratives, financières et techniques. Ces missions feront l'objet d'une convention entre les communes concernées et la Communauté de communes, afin de définir le cadre exact de l'intervention 4/Sécurité : . contrat local de sécurité et de prévention, . commission intercommunale de sécurité, . étude, Réalisation et Gestion de la caserne de gendarmerie située à Vaison la Romaine . participation au financement de la nouvelle caserne de sapeurs-pompiers de Vaison-la-Romaine . création et gestion d'un service commun pour la gestion des animaux errants 5/ Etude pour le transfert des compétences Eau et Assainissement depuis les communes vers l'intercommunalité .

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
84	SI d'aménagement de l'Aygues (SIAA) (258402007)	SM fermé	50 670
84	SM de l'Ouvèze Provençale (SMOP) (200044402)	SM fermé	68 372
84	SM d'électrification Vauclusien (200035913)	SM fermé	302 761
26	Syndicat départemental d'énergies de la Drôme (énergie SDED) (252601026)	SM fermé	547 882

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)